

Rapport du Conseil d'Administration de Volley Bruxelles du 3 juin 2020 à 19h par vidéoconférence

Présents : Jean-Pierre Brouhon, Guy Deville, Thibault Lycops, Marc Menassa et Frédérick Vandembenden

1. Approbation du PV du CA du 21 janvier 2020

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Décisions prises par Volley Belgium, la FVWB et le BWBC en matière de reprise des compétitions respectives

Un résumé est fait des principales décisions prises avec une attention particulière sur les dates de reprise et de fin du championnat. Le CA discute des différentes formules et de la problématique de la réservation des salles.

3. AG FVWB et BWBC

L'AG FVWB est fixée au 15 juin 2020.

Les propositions de modification du ROI et du règlement juridique de la FVWB sont discutées.

Le CA appuiera la demande déjà formulée par Frédérick de mettre en place un groupe de travail pour préparer la révision des statuts et du ROI suite au changement de la loi sur les ASBL et les promesses de Daniel lors de sa campagne en vue de l'élection du président de la FVWB.

Les candidatures aux différentes élections sont étudiées ainsi que les comptes qui présentent un bonus de +/- 20.000 EUR. Jean-Pierre fera une intervention sur ces comptes qui indiquent une forte diminution du bonus par rapport aux exercices précédents et ce en dépit de la grosse économie faite au niveau des rémunérations du personnel et de l'inscription de subsides à venir de l'ADEPS.

L'AG du BWBC est fixée au 21 août 2020. La convocation et l'ordre du jour n'ont pas encore été communiqués.

4. AG de Volley Bruxelles : date/lieu/établissement de l'ordre du jour

L'AG Volley Bruxelles est fixée au 28 août 2020 à 20h00 à la salle du CIVA (Ixelles). Pas de point particulier à mettre à l'ordre du jour.

5. Finances

a. return 2019

Le prorata a été fait pour les clubs en fonction de l'argent perçu. Il sera envoyé aux clubs.

Loisirs : le return sera distribué aux différents clubs loisirs. Guy demandera les différents numéros de compte à Philippe Jans, trésorier du BWBC. Ce dernier a constaté une différence entre le nombre d'affiliés loisirs repris sur les feuilles de match et celui repris sur le fichier de la FVWB. Une explication sera demandée à la fédération.

b. comptes et budget 2019

Le compte 2019 présente une belle santé dans la mesure où, grâce notamment à l'utilisation heureuse du subside, il se termine avec un gain et des réserves non négligeables pour l'association.

Thibault et Frédérick réitèrent leur demande de recevoir les extraits de compte afin de pouvoir exercer leur devoir de contrôle. Refus de Guy et Jean-Pierre qui proposent de venir consulter les extraits avant ou après le prochain CA chez Jean-Pierre. Il est rappelé la différence entre administrateurs et membres (effectifs ou adhérents) de l'association. Rappel

également que le siège social de l'association est au domicile de Thibault et que tous les documents de l'association doivent y être conservés.
Plusieurs questions sont posées à Jean-Pierre sur les comptes qui y répondra lors du prochain CA.

c. bilan 2020 et 2021

Subside de la Région : l'activité « journée blanche » et les activités avec les écoles n'ayant pas pu être organisées, il faudra prévoir d'autres projets en dehors de l'action « écolage des jeunes » pour laquelle il a été demandé à Thibault de faire une proposition.

La proposition de Thibault est discutée. Seuls 3 axes sont retenus pour la répartition. Le projet sera adapté par Thibault.

Un tournoi jeune est à l'étude pour la fin décembre ainsi que des activités découvertes dans les écoles, deux ou trois journées blanches dans des lieux publics.

Une demande de subside a été introduite afin que les jeunes bruxellois puissent assister en 2021 aux matchs de la VNL à Bruxelles.

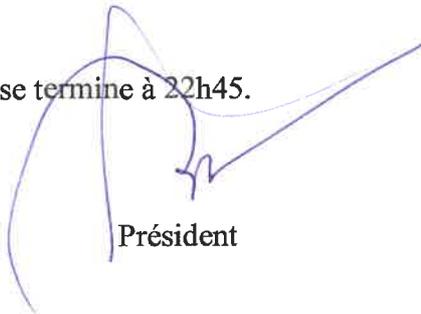
Un éclaircissement est demandé quant à l'engagement d'un comptable rémunéré alors qu'un comptable avait accepté de travailler gratuitement pour l'association. Il est répondu qu'il a été fait pour bien faire d'autant que le comptable choisi présente l'avantage d'habiter à deux pas de chez Jean-Pierre.

Des frais ont été exposés sans accord du CA (notamment ballons et comptable) ce qui est inacceptable. La remarque est entendue. Il est souligné que ces dépenses sont utiles pour tous les clubs bruxellois et pour l'association et sont sans effet sur le patrimoine puisqu'elles sont couvertes par les subsides.

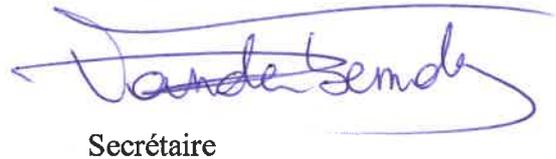
6. Divers

Le prochain CA sera planifié dans le courant du mois de juillet.

La réunion se termine à 22h45.



Président



Secrétaire